

**RAPPORT D'ACTIVITES 2023**

**DE LA COMMISSION CONSULTATIVE**

**DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

**CCSPL**

**Présenté en conseil communautaire du 08/07/2024**

## I - Rappel du rôle de la CCSPL

Pour rappel la Commission Consultative des Services Publics Locaux a pour vocation de permettre l'expression des usagers et de donner son avis sur les services publics par la voie des associations représentatives. Elle contribue ainsi à la participation des citoyens au fonctionnement des services publics.

La commission doit être constituée conformément à l'article L1413-1 du CGCT. Elle assure les fonctions suivantes :

1- Elle examine chaque année sur le rapport de son Président :

- les rapports annuels établis par les délégataires de services publics et comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à chaque délégation et une analyse de la qualité de service (conformément à l'article L 1411-3 du CGCT)
- les rapports sur les prix et la qualité du service d'eau potable, d'assainissement (visés à l'article L 2224-5 du CGCT)
- le bilan d'activités des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

2- La commission est consultée pour avis par l'assemblée délibérante sur :

- tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ne se prononce sur le principe de cette délégation, dans les conditions prévues à l'article L 1411-4 du CGCT
- tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de cette régie
- tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ne se prononce dans les conditions prévues à l'article L 1414 -2 du CGCT
- tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'y engager le service.

Ces avis sont communiqués à l'assemblée communautaire et sont annexés aux délibérations avant l'adoption des rapports ci-dessus.

Le Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux présente à son assemblée délibérante avant le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente.

## II Composition de la CCSPL :

Conformément aux délibérations du conseil communautaire des 13 août 2020 et 19 octobre 2020, la commission est composée de 10 membres, présidée par Paul SALVADOR ou par Paul BOULVRAIS par délégation, et de 3 représentants d'associations locales d'usagers.

Membres du conseil communautaire : Monsieur Paul Salvador, Président

Membres titulaires : Madame Isabelle FOUROUX-CADENE, Madame Martine SOUQUET, Monsieur Jean-François BAULES, Monsieur Christophe GOURMANEL, Monsieur François VERGNES  
Membres suppléants : Madame Florence BELOU, Monsieur Thierno BAH, Monsieur Jacques BROS, Monsieur Bernard MIRAMOND, Monsieur Fernand ORTEGA  
Membres des associations locales : Madame ESTEVENY pour la Fédération Départementale Familles Rurales, Monsieur Arnaud Jean-Claude pour la Fédération des Œuvres Laïques (FOL 81), Monsieur David BOSSARD pour l'Union Départementale des Associations Familiales.

### III – REUNION DE LA COMMISSION

Conformément à l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la CCSPL s'est réunie 2 fois les 11 mai 2023 et 07 décembre 2023.

La séance du 11 mai 2023 a procédé à l'avis

#### 1- Examens du Rapport d'Activité 2020-2022 Federteep

##### Présentation du contrat

✓ Déléataire	FEDERTEEP
✓ Périmètre du service	GAILLAC-Graulhet Agglomération
✓ Nature du contrat	Convention de délégation de compétence pour l'organisation des transports scolaires
✓ Date de début du contrat	01/09/2021
✓ Date de fin du contrat	31/08/2024

##### ✓ Les engagements vis-à-vis des tiers

Dans la cadre de la compétence Mobilité, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a la charge de l'organisation des transports scolaires ; elle a fait le choix, en vertu des dispositions de l'article 3111-9 du Code des transports, d'en déléguer l'exécution à la Federteep, dont le siège est à Albi.

✓ Liste des contrats

Avenant N°	Date de début	Commentaire
		AUCUN

## 1-Présentation de la structure

La Communauté d'Agglomération a délégué la compétence pour l'organisation du transport scolaire à la FEDERTEEP. Pour ce faire, elle est actionnaire de cette dernière. Pour la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, 2 personnes ont siégé au Conseil d'Administration de la FEDERTEEP au cours de l'exercice 2021, il s'agit de M. GOURMANEL Christophe et M. LABRANQUE Claude.

Alain Estival est le président de l'association.

Dans le cadre de sa délégation de compétence, la CA Gaillac-Graulhet a décidé d'octroyer une subvention à l'association FEDERTEEP pour assurer l'organisation et la gestion du transport scolaire des élèves relevant de son champ de compétence. Cette subvention a été comptabilisée en produits au cours de l'exercice 221 pour un montant de 2 119 800,18€.

## 2-Cadre juridique et définition d'ayant-droit

Dans le cadre de la compétence Mobilité, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a la charge de l'organisation des transports scolaires ; elle a fait le choix, en vertu des dispositions de l'article 3111-9 du Code des transports, d'en déléguer l'exécution à la Federteep, dont le siège est à Albi.

Pour qu'un élève bénéficie du service de transport scolaire, il doit répondre aux critères définis ci-dessous :

- l'élève et son responsable légal sont domiciliés dans le département du TARN à plus de trois kilomètres de l'établissement scolaire,
- l'élève est âgé de plus de trois ans,
- l'élève doit être scolarisé dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat dans une classe comprise entre la maternelle et la terminale.

L'établissement scolaire fréquenté correspond :

- Soit à l'établissement défini par la carte scolaire de la communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet pour les écoles primaires,
- Soit à l'établissement défini par la carte départementale des transports scolaires de la commune de domiciliation de l'élève pour les collégiens et les lycéens,
- Soit à l'établissement le plus proche du domicile, dispensant l'option pédagogique reconnue par l'Education Nationale, choisie par l'élève, que l'élève soit demi-pensionnaire ou interne.

**Les dérogations de respect de la carte scolaire accordées par la Direction des Services De l'Education Nationale du Tarn n'ouvrent pas droit au transport scolaire.**

La fermeture d'un service est prononcée par la FEDERTEEP dès lors que le nombre d'élèves est inférieur à 4.

### 3-Demande de transport scolaire sur le ressort territorial de Gaillac-Graulhet Agglomération

Sur l'exercice 2021-2022 (de septembre 2021 à août 2022), 2 461 élèves ont bénéficié d'un service de transport scolaire, soit 147 élèves en moins qu'à l'exercice précédent. La répartition du nombre d'élèves par commune est la suivante :

Concernant les élèves sous la compétence de Gaillac-Graulhet Agglomération, voici la répartition des bénéficiaires du transport scolaire en fonction du niveau d'enseignement :

Constat 2021		
Premier degré	470	19%
Collège (avec SEGPA)	1299	53%
LP/Lycée	692	28%
<b>TOTAL</b>	<b>2461</b>	<b>100%</b>

Quand il n'existe pas de moyen de transport adapté, les familles assurant elles-mêmes le transport de leur(s) enfant(s) soit vers l'établissement scolaire, soit vers un point de montée, ont pu prétendre à une aide versée soit par la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, soit par L'Agglomération Gaillac Graulhet. Une seule aide est versée par famille. Sur l'exercice 2022, 25 élèves demi-pensionnaires sont concernés par l'aide kilométrique. Pour les élèves disposant du statut d'interne, un seul élève est concerné par cette aide.

Au total, le montant d'aide de la collectivité est de 3 275,00€.

Les demandes d'aides sont traitées, vérifiées par la FEDERTEEP et versées en fin d'année scolaire. Les barèmes de calcul de l'aide forfaitaire sont les suivants :

Distances	Aides ½ Pensionnaires	Distances	Aides Internes
3 à 5 Km	105 €	11 à 30 Km	50 €
6 à 10 Km	150 €	31 à 50 Km	68 €
11 à 15 Km	195 €	51 à 100 Km	90 €
16 à 999 Km	240 €	101 à 999 Km	120 €

### 3-Titre de transport émis par la FEDERTEEP

Sur les 2461 élèves bénéficiant d'un service de transport scolaire, 1783 élèves sont transportés par un service spécial Federteep, 673 élèves utilisent les lignes régulières de la région Occitanie et 5 le train.

### 4-Parc de véhicules

Les entreprises retenues par la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet pour effectuer les transports scolaires doivent répondre à un cahier des clauses particulières concernant les véhicules utilisés (matériel roulant). 4 catégories de véhicules sont en service :

1. Catégorie A : véhicules légers de moins de 8 ans (9 places maximum avec rehausseurs)
2. Catégorie B : véhicules intermédiaires de moins de 12 ans (10 à 23 places)
3. Catégorie B+ : véhicules intermédiaires de moins de 15 ans (24 à 33 places)
4. Catégorie C : autocars de moins de 15 ans (28 places et plus)

Concernant les marchés passés avec l'Agglomération Gaillac-Graulhet, d'une durée de 4 ans, l'âge moyen des différents parcs par catégorie est la suivant :

- 10 véhicules de catégorie A avec une moyenne d'âge de 4,60 ans ;
- 11 véhicules de catégorie B avec une moyenne d'âge de 7,27 ans ;
- 35 véhicules de catégorie B+ et C avec une moyenne d'âge de 7,14 ans.

## **2- Examen du Rapport d'Activité de la SPL d'un point à l'autre**

### Présentation du contrat

✓ <b>Opérateur</b>	SPL d'un point à l'autre
✓ <b>Périmètre du service</b>	Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet
✓ <b>Nature du contrat</b>	Contrat d'obligations de service public pour l'exploitation et la gestion de services de mobilité de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet
✓ <b>Date de début du contrat</b>	01/09/2015 (pour Gaillac) et 01/09/2017 pour les autres services/réseaux
✓ <b>Date de fin du contrat</b>	31/08/2022 (pour Gaillac) et le 31/08/2023 pour les autres services/réseaux

#### ✓ Les engagements vis-à-vis des tiers

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), la CA Gaillac-Graulhet assure l'organisation :

- des 3 réseaux urbains, à savoir le Passe Pont, La Navette de Gaillac et La Navette de Graulhet,<sup>1</sup>
- un service de transport à la demande.

La gestion de ces deux services est confiée à la SPL d'un point à l'autre.

#### ✓ Liste des contrats

Avenant N°	Date de début	Commentaire
1	01/09/2012	Contrat d'objectifs pour l'exploitation de la Navette de Gaillac
4	01/01/2015	Contrat d'objectifs pour l'exploitation du le Passe Pont
4	01/01/2017	Contrat d'objectifs pour l'exploitation de la Navette de Graulhet
7	01/01/2017	Contrat d'objectifs pour l'exploitation du TAD

## 1-Présentation de la structure

<sup>1</sup> NB : Mise en œuvre du réseau de Lisenbus (Lisle-sur-Tarn) le 1<sup>er</sup> septembre 2022, cela explique qu'il ne soit pas dans le présent rapport d'activités.

La Communauté d'Agglomération a confié l'exploitation des réseaux urbains et du service de transport à la demande à la SPL d'un point à l'autre, dont elle est actionnaire. Avec 225 actions, la CA Gaillac-Graulhet détient 13% des actions de cette société (66% pour la Région Occitanie, 11% pour le Département du Tarn, 5% pour la Commune de Saint-Sulpice et 5% pour la Commune de Lavaur).

Madame Souquet, Monsieur Aznar et Monsieur Turlan sont les trois représentants de la CA Gaillac-Graulhet au conseil d'administration de la SPL.

## 2-Les chiffres clés

- Exercice 2020-2021

La crise sanitaire ayant impacté grandement le fonctionnement du service de transport, il nous semble plus intéressant d'établir une liste d'indicateurs portant sur une année sans interruption des services.

Les services TAD et réseaux urbains en quelques chiffres (2020-2021)		
<b>240 588</b> Nombre de voyageurs transportés (réseau urbain)	<b>3 408</b> Nombre de voyageurs transportés (TAD)	<b>10</b> Nombre de lignes (réseaux urbains)
<b>223 814</b> Nombre de kilomètres commercial réseau (réseaux urbains)	<b>49 408</b> Nombre de kilomètres commercial réseau (TAD)	<b>822</b> Nombre de ½ journées de fonctionnement du TAD

- Exercice 2021-2022

La crise sanitaire ayant impacté grandement le fonctionnement du service de transport, il nous semble plus intéressant d'établir une liste d'indicateurs portant sur une année sans interruption des services.

Les services TAD et réseaux urbains en quelques chiffres (2021-2022)		
<b>248 793</b> Nombre de voyageurs transportés (réseau urbain)	<b>4 476</b> Nombre de voyageurs transportés (TAD)	<b>10</b> Nombre de lignes (réseaux urbains)
<b>229 822</b> Nombre de kilomètres commercial réseau (réseaux urbains)	<b>68 696</b> Nombre de kilomètres commercial réseau (TAD)	<b>1 176</b> Nombre de ½ journées de fonctionnement du TAD (+43%)

### 3-L'offre de service sur l'année 2020/2021 – 2021/2022

- **Le réseau de Gaillac**

Ce réseau est composé de 5 lignes :

- Ligne 1 – Brens/ Place de la Libération
- Ligne 2 – Place de la Libération/ Lentajou
- Ligne 3 – Place de la libération/ Henri Dunant
- Ligne 4 – Place de la libération/ Taillefer
- Transversale - Taillefer/ Louise Michel

Le réseau fonctionne du lundi au samedi toute l'année.

Aucune évolution de réseau n'a été apportée pour ce réseau sur la période 2020 - 2022.

En raison des mesures gouvernementales déclinées le 31/03/2021 visant à restreindre la propagation du virus COVID 19 et entraînant une limite des déplacements étendue à l'ensemble du territoire national pour une durée de 4 semaines à compter du samedi 03/04/2021. Du 06 au 12 avril le réseau de la Navette a fonctionné normalement. Du 12 au 25 avril, le réseau a fonctionné sous mode « vacances scolaires ».

Le réseau a repris un fonctionnement normal à compter du 26 avril 2021.

- **Le réseau de Graulhet**

A la suite d'une importante restructuration opérée en septembre 2018 à laquelle s'est rajoutée en septembre 2019 la desserte d'un point d'arrêt supplémentaire, ce réseau n'a pas connu d'évolution pour la période 2020-2022. Pour rappel ce réseau fonctionne avec :

- Une ligne Transversale dont le service fonctionne du lundi au vendredi matin et soir et le mercredi midi en période scolaire,
- 3 lignes qui fonctionnent du mardi au dimanche en matinée uniquement de septembre à fin juillet avec 1 A/R pour les lignes 1 et 3 et 3 A/R pour la ligne 2 qui assure la desserte des principales zones commerciales.

- **Le Passe Pont**

Une seule ligne permet de relier La Bouyayo (Couffouleux) à l'école de Las Peyras (Rabastens) en desservant d'autres points stratégiques des deux communes.

Aucune modification n'a été apportée sur le réseau du Passe Pont sur la période 2020-2022 (hormis lors de la crise sanitaire où le service a fonctionné sous le mode des vacances scolaires entre le 06 et le 25 avril 2021).

Le réseau fonctionne du lundi au samedi en période scolaire et uniquement le samedi lors de la période estivale.

- **Le transport à la demande**

Jusqu'au 1er septembre 2020 le TAD ne concernait pas l'ensemble des communes du territoire de l'agglomération. Un service adapté de TAD étendu sur l'ensemble des communes a été mis en service au 1er septembre 2020. De plus, conformément au champ de compétences de la CA Gaillac-Graulhet, les dessertes extérieures au territoire comme Albi ou Lavaur ont été supprimées. La carte ci-jointe présente le découpage des secteurs TAD au nombre de 8. En 2022, les communes de Noailles et de Loubers sont sorties de l'agglomération et ne bénéficient donc plus du service TAD.

#### **4-Exploitation et fréquentation des services opérés par la SPL sur les exercices 2020/2021 – 2021/2022**

Les réseaux urbains sont exploités par la SPL d'un point à l'autre, étant fortement impacté par la fréquentation des scolaires, les analyses conduits par la SPL sont calées sur les années scolaires.

- **Le réseau de Gaillac**

##### **Fréquentation du réseau**

L'exercice 2020/2021 avec 183 400 montées a connu une augmentation de 2% par rapport à l'exercice précédent. Pour rappel cet exercice a également été impacté par une période de confinement au mois d'Avril 2021 avec fermeture des établissements scolaires. Pour 2021/2022, cette augmentation atteint les 6% avec 193 860 montées enregistrés.

La fréquentation par ligne reste identique au fil des exercices. On retrouve toujours une prédominance de la Transversale avec plus de la moitié des voyages réalisés sur cette ligne (62 % pour l'exercice 2021-2022). L'évolution de la fréquentation par ligne sur les 2 derniers exercices montre une augmentation de fréquentation sur toutes les lignes à l'exception de la ligne 4.

##### **Exploitation du réseau**

Sur la période entre septembre 2020 à août 2021, le nombre de kilomètres total réalisés s'élève à 164 021 kilomètres. Cela s'explique par une modification à la baisse de la production durant le mois d'avril 2021 (période de confinement). Sur la période septembre 2021 à août 2022, le nombre de kilomètres total réalisés s'élève quant à lui à 170 953 kilomètres.

- **Le réseau de Graulhet**

### **Fréquentation du réseau**

Sur l'exercice 2020-2021, nous comptabilisons 17 819 montées. Si nous pouvons constater que la fréquentation a augmenté par rapport à l'exercice précédent, la fréquentation est en baisse de 3% par rapport à l'exercice 2018-2019. En 2021-2022, cette baisse se poursuit avec 17 312 montées.

L'évolution mensuelle de la fréquentation, quels que soit les exercices, fait apparaître des baisses de fréquentation sur les mois comportant des vacances scolaires démontrant le fait que le réseau est majoritairement utilisé par des scolaires. Pour rappel la ligne Transversale a été construite pour répondre aux besoins de déplacements des collégiens. L'analyse des fréquentations par ligne indique une prédominance de la ligne transversale

Sur l'exercice 2020-2021, la Transversale représente 88% de la fréquentation totale du réseau. Cette prédominance se confirme en 2021-2022, avec une Transversale qui représente encore 85% de la fréquentation totale.

### **Exploitation du réseau**

Lorsqu'on s'attache à reprendre les données du logiciel d'exploitation ABC, on remarque que l'on comptabilise 31 806 kms totaux sur l'exercice 2020-2021 et 31 883 kms sur celui de 2021-2022.

Pour rappel, sur l'exercice 2019-2020, le nombre de kilomètres totaux est de 27 400 km.

- **Le Passe Pont**

### **Fréquentation du réseau**

L'exercice 2020/2021 avec 39 366 montées a connu une légère baisse par rapport au dernier exercice significatif à savoir 2018/2019 (-2%). Sur l'exercice 2021-2022, le nombre de voyageurs transportés repart à la hausse et pour la période 2021/2022 dépasse la fréquentation d'avant COVID. Nous pouvons dénombrer 40 622 montées, soit une augmentation supérieure à 3%.

### **Exploitation du réseau**

Sur les deux exercices, on décompte 27 987 kms totaux (2020-2021) et 26 986 kms totaux (2021-2022).

- **Le transport à la demande**

Sur l'année 2020-2021, le TAD a enregistré 822 ½ journées de fonctionnement. On est passé à 1 176 pour l'exercice 2021-2022 soit une augmentation de 43%.

Les secteurs qui comptabilisent le plus de ½ journées sont les secteurs de Graulhet (3) avec 291 montées, de Lisle-sur-Tarn (4) avec 182 montées et celui de Salvagnac (5) avec 182 montées.

### **Fréquentation du réseau**

Entre les 2 derniers exercices 20/21 et 21/22 on observe une augmentation du nombre de voyages de plus de 30 %. En 2021/2021, la fréquentation du TAD était de 3 408 montées et a atteint les 4 476 montées en 2021/2022.

On note une prédominance d'utilisation du service TAD au niveau du secteur de Graulhet et de Salvagnac. De façon générale même si la fréquentation est plus faible dans les autres secteurs elle a progressé partout en 2021-2022. La progression est même très importante dans les secteurs de Lisle-sur-Tarn et de Castelnaud-de-Montmiral.

### **Exploitation du réseau**

Sur les deux exercices, on décompte 49 408 kms totaux (2020-2021) et 68 696 kms totaux (2021-2022). Cette progression de 39% entre les deux exercices s'explique en partie par l'arrêt du service durant la crise sanitaire

## **5-Rémunération contractuelle**

L'ensemble des contrats d'obligation de service public, par lesquels la communauté d'agglomération de Gaillac-Graulhet depuis le 1er janvier 2017 confie à la SPL D'un point à l'autre l'exploitation de ces différents réseaux de transport présents sur son territoire est de type « marché de prestations de services ».

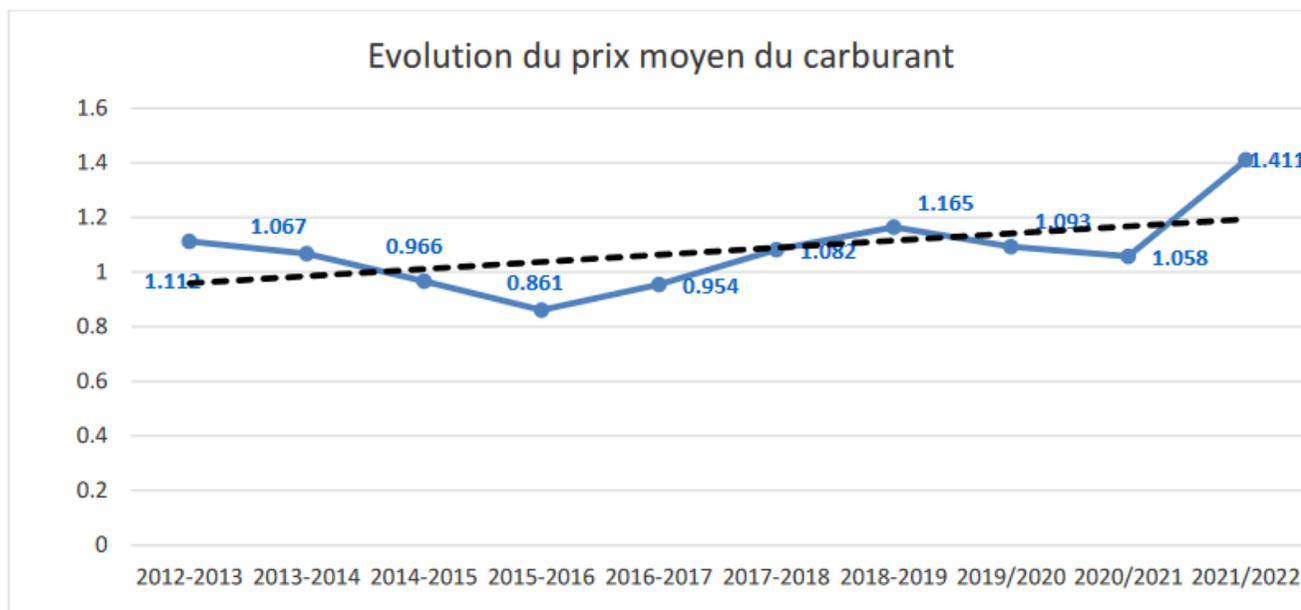
En contrepartie des prestations accomplies par l'Opérateur Interne, l'Autorité Organisatrice lui verse une rémunération.

Exercice	MONTANT CONTRACTUEL PAR RESEAU/SERVICE (en HT)			
	Navette Gaillac	Navette Graulhet	Passe Pont	TAD
2016/2017	396 664 €	39 333,33 €	75 000 €	72 €/ ½ journée de fonctionnement
2017/2018	424 996 €	59 000 €	84 000 €	
2018/2019	435 256 €	66 808 €	84 000 €	
2019/2020	429 196.25 €	65 789 €	82 114 €	
2020/2021	435 256 €	63 600 €	84 000 €	
2021/2022	435 256 €	63 600 €	84 000 €	

Sur le dernier exercice, le montant des charges est de :

- 518 766.79 € dont 404 404.79 € de charges directes et 114 362 € de charges indirectes dites « charges de structure » affectées sur le contrat La Navette de Gaillac,
- 73 016 € dont 56 419 € de charges directes et 16 597 € de charges indirectes dites « charges de structure » affectées sur le contrat La Navette de Graulhet,
- 101 292 € dont 78 910 € de charges directes et 22 382 € de charges indirectes dites « charges de structure » affectées sur le contrat du Passe Pont,
- 92 699 € dont 68 032 € de charges directes et 24 667 € de charges indirectes dites « charges de structure » affectées sur le contrat du TAD.

L'évolution des prix moyens du gasoil depuis le début de l'exploitation des différents réseaux de transport par la SPL D'un Point à l'Autre montre une succession de baisse et de hausse. La tendance générale depuis 2015 est à la hausse contrairement aux exercices précédents.



La tendance sur les deux derniers exercices était à la baisse. Le coût moyen a continué de baisser sur la période 2020/2021 mais a ensuite connu une forte augmentation sur l'exercice 2021/2022 (+ 33%) comme l'illustre le graphique ci-dessus. La part du carburant représentant entre 20 et 28% du coût de revient du transport, la tendance inflationniste du prix du gasoil explique grandement la différence entre le montant contractuel et les sommes versées.

## La séance du 07 décembre 2023 a procédé à l'avis

### Extrait du compte-rendu de la séance

« Le quorum étant atteint, le premier point de l'ordre du jour est présenté. Pour rappel, et en application de l'article L 1413-1-1 du CGCT, la CCSPL examine chaque année les rapports d'activités des délégataires. Monsieur BOULVRAIS s'assure que chaque membre ait bien reçu les rapports des délégataires ainsi que les rapports des services.

### 1- Examen des rapports d'activités (RA) et des rapports sur le prix et la qualité du service public (RPQS)

#### - Assainissement commune de Lisle sur Tarn (RA2022 + RPQS2021)

Monsieur TAHON Guillaume responsable exploitation chez SUEZ Eau France présente le rapport d'activités 2022 ainsi que le RPQS de 2021.

L'entreprise SUEZ est le délégataire du service pour la commune de Lisle sur Tarn.

Les Chiffres clés du service de l'Assainissement Collectif :

Date de début et fin de contrat : 30/04/1993 – 31/12/2024

Nombre d'abonnés : 1 400

Nombre d'installations de dépollution : 1

Capacité de dépollution : 2 500 (EH)

Longueur de réseau : 25,5 (km)

Volume traité : 175 720 (m<sup>3</sup>)

Prix du service : 2,79 €/m<sup>3</sup> (TTC)

Le système de traitement est conforme aux exigences réglementaires. En revanche le système de collecte présente une non-conformité liée au nombre de déversements du poste de refoulement de Gambetta. Des études sont en cours pour y remédier.

Ces rapports n'appelant aucune observation, les membres de la commission, à l'unanimité, prennent acte de cette présentation.

#### - Assainissement et Eau Potable Ville de Gaillac (RA2022 + RPQS2021)

Monsieur VAN SLAGHMOLEN représentant de l'entreprise VEOLIA Eau, délégataire du service le rapport d'activités 2022 ainsi que le RPQS de 2021.

L'entreprise VEOLIA Eau, délégataire du service, présente les rapports d'activité pour les services de l'Eau Potable et de l'Assainissement de la ville de Gaillac.

Les Chiffres clés du service de l'Assainissement Collectif :

Date de début et fin de contrat : 01/01/2020 – 31/12/2029  
Nombre d'habitants desservis : 15 588  
Nombre d'abonnés : 7 284  
Nombre d'installations de dépollution : 2  
Capacité de dépollution : 30 200(EH)  
Longueur de réseau : 130 (km)  
Volume traité : 970 937 (m3)  
Prix du service : 2,57 €/m3 (TTC)

Le système d'assainissement est conforme aux exigences réglementaires.

Les Chiffres clés du service de l'Eau Potable :

Date de début et fin de contrat : 01/01/2020 – 31/12/2029  
Nombre d'habitants desservis : 15 5 88  
Nombre d'abonnés : 7 967  
Nombre d'installations de production : 1  
Nombre de réservoirs : 2  
Longueur de réseau : 226 (km)  
Taux de conformité microbiologique : 100%  
Rendement du réseau : 84,4%  
Consommation moyenne : 126 (l/hab/j)  
Volume distribué : 771 737 (m3)  
Prix du service : 2,81 €/m3 (TTC)

La qualité de l'eau produite et distribuée est conforme aux exigences réglementaires.

Ces rapports n'appelant aucune observation, les membres de la commission, à l'unanimité, prennent acte de cette présentation.

- **Syndicat AEP du Gaillacois (RPQS 2021 et 2022)**

Monsieur LANDRY, Directeur du Service Eau & Assainissement présente les RPQS de 2021 et 2022

Les Chiffres clés du service de l'Eau Potable :

Nombre d'habitants desservis : 50 400

Nombre d'abonnés : 24 797

Nombre d'installations de production : 6

Longueur de réseau : 2 584 (km)

Taux de conformité microbiologique : 100%

Rendement du réseau : 73,4%

Volume distribué : 2 729 428 (m3)

Prix du service : de 2,55 à 3,21 €/m3 (TTC) en fonction des secteurs desservis

La qualité de l'eau produite et distribuée est conforme aux exigences réglementaires.

Ce rapport n'appelant aucune observation, les membres de la commission, à l'unanimité, prennent acte de cette présentation.

- **Syndicat mixte d'aménagement hydraulique du Dadou (RPQS 2021 et 2022)**

Monsieur VAN SLAGHMOLEN représentant de l'entreprise VEOLIA Eau, délégataire du service, présente le rapport d'activité pour le service de l'Eau Potable.

Les Chiffres clés du service de l'Eau Potable :

Date de début et fin de contrat : 01/06/2014 – 31/05/2032

Nombre d'habitants desservis : 48 105

Nombre d'abonnés : 23 354

Nombre d'installations de production : 2

Longueur de réseau : 1 985 (km)

Taux de conformité microbiologique : 100%

Rendement du réseau : 74,5%

Consommation moyenne : 111 (m3/abonné/an)

Volume distribué : 2 8 53 061 (m3)

Prix du service : 2,94 €/m3 (TTC)

La qualité de l'eau produite et distribuée est conforme aux exigences réglementaires.

Ce rapport n'appelant aucune observation, les membres de la commission, à l'unanimité, prennent acte de cette présentation.

- **Régie des eaux du bassin Graulhérois (RPQS 201 et 2022)**

Monsieur LANDRY, Directeur du Service Eau & Assainissement présente le RPQS de 2020

Les Chiffres clés du service de l'Assainissement Collectif :

Nombre d'habitants desservis : 13 502

Nombre d'abonnés : 5 257

Nombre d'installations de dépollution : 1

Capacité de dépollution : 220 000(EH)

Longueur de réseau : 100 (km)

Volume traité : 491 236 (m3)

Prix du service : 2,25 €/m3 (TTC)

Le système d'assainissement est conforme aux exigences réglementaires.

Les Chiffres clés du service de l'Eau Potable :

Nombre d'habitants desservis : 10 630

Nombre d'abonnés : 5 339

Nombre d'installations de production : 0

Nombre de réservoirs : 3

Longueur de réseau : 99 (km)

Taux de conformité microbiologique : 100%

Rendement du réseau : 67%

Consommation moyenne : 96.33 (m3/abonnés/an)

Volume distribué : 523 830 (m3)

Prix du service : 2,52 €/m3 (TTC)

La qualité de l'eau produite et distribuée est conforme aux exigences réglementaires.

Ce rapport n'appelant aucune observation, les membres de la commission, à l'unanimité, prennent acte de cette présentation.

## **- Collecte déchets ménagers (RPQS 2021 et 2022)**

Monsieur BOUTINEAU, Directeur déchets présente le rapport d'activité 2020 du service déchets

Nombre d'habitants : 74 286

### **En régie**

5 régies : Gaillac, Graulhet, Rabastens (2 sites) et Castelnau de Montmiral

Flux collectés adhérant à TRIFYL :

- OMr 14 121 T
- TRI 3 675 T
- Verre 2 733 T
- Textiles 320 T

Taux de refus :13,76%

Flux collectés adhérant à SMICTON de Lavaur :

- OMr 8 073 T
- TRI 2 317 T
- Verre 1 373 T

Taux de refus :11,30%

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Secteur Vère-Grésigne de 93 à 369€

Secteur Pays salvagnacois de 123 à 241€

Secteur Rabastinois de 129 à 228€

### **En prestation**

Prestations de collecte COVERED

secteur florentinois OM +TRI 564,9k€

secteur lislois OM +TRI 530,9k€

Prestations de collecte SUEZ Environnement  
secteur salvagnacois OM +TRI 154,6k€

Prestations de collecte CARCANO  
secteur salvagnacois VERRE 8,5k€

Prestations de collecte et traitement Smictom de la Région de Lavour – Couffouleux et Giroussens 292,6k€ Prestations de lavage ESAT  
En ROUDIL – nettoyage des EPI 1,2k€ SULO – lavage des cuves enterrées 11,7k€

- **Examen des rapports d'activités de la DSP du Cinéma Imagin' de Gaillac** pour les années 2021.

Monsieur BAULES présente le rapport d'activité 2022 du Cinéma de Gaillac qui est comparativement dans la même situation que le cinéma de Graulhet.

148 352 entrées payantes

Prix moyen des entrées 4.85 € (4.61 € en 2021)

Effectif de 3 ETP et 2 tiers temps

Aucun contentieux et à jour de l'ensemble de ses paiements et de ses entretiens contractuels (loyers, sécurité, fluides et matériel cinéma)

Créance de 104 744 euros auprès de Brasserie 81

Ce rapport n'appelant aucune observation, les membres de la commission, à l'unanimité, prennent acte de cette présentation.

- **Examen des rapports d'activités de la DSP du Cinéma Vertigo de Graulhet** pour l'année 2021.

Monsieur BAULES, Vice-Président en charge de la culture, présente le rapport du délégataire SARL CINE AZUR.

- 37 252 entrées payantes

-Prix moyen des entrées 5.10€ TTC

-2 215 séances soit plus de 42 séances par semaine

-74 sorties nationales

-30 films en avant-première

-Effectif 2 ETP (en remplacement de 2 personnes absentes)

-Aucun contentieux et à jour de l'ensemble de ses paiements et de ses entretiens contractuels (loyers, sécurité, fluides et matériel cinéma)

Envoyé en préfecture le 22/07/2024

Reçu en préfecture le 22/07/2024

Publié le 22/07/2024

ID : 081-200066124-20240708-119\_2024-DE



- Participation à de nombreux dispositifs d'éducation à l'image (école au cinéma, collège au cinéma, cinéma et cohésion sociale, journées rencontre ciné-jeune du Tarn, lycéen au cinéma, etc)
- Bénéfice de 9 231€

Ce rapport n'appelant aucune observation, les membres de la commission, à l'unanimité, prennent acte de cette présentation.